Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 056-215600982-20260528-2026_04_05-DE

CONSEIL MUNICIPAL DE LANESTER DU JEUDI 28 MAI 2026

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

REPUBLIQUE FRANCAISE

Arrondissement de LORIENT

COMMUNE DE LANESTER

Objet de la délibération
RENOUVELLEMENT DE LA CCID – PROPOSITION DE COMMISSAIRES

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du jeudi 28 mai 2026

Nbre d'élus en exercice : 35

Nbre d'élus présents : 34

Présidence de Monsieur Gilles CARRERIC, Maire

Présents :
M. JESTIN, Mme DUMONT, M. KIEN, Mme LE MOËL RAFLIK, M. JUMEAU, Mme KERARON, M. FOSSÉ, Mme LE HENO, M. LE GUENNEC, Mme LE BOËDEC, Mme LE GAL, Mme AMEUR DIAB, M. LE HEN, Mme LANCELOT, M. LE NY, M. COQUELIN, M. MARTINEAU-MARCENY, Mme BUSSENEAU, Mme PLESTAN, Mme LE HUEC, Mme LOPEZ-LE GOFF, Mme SORET-CELLE, M. GONTIER, Mme DUIC, M. BERTHET, M. DELLA, M. GARNIER, M. CABON, M. HEMON, M. FUCHS, M. HENAFF, Mme LE COZ, Mme COHO

Absents excusés :
M. KIEN donne pouvoir à Mme LE GAL jusque 18h36
Mme PEYRE donne pouvoir à M. CARRERIC
Mme LOPEZ-LE GOFF arrive à 18h12

Mme DUMONT est élue secrétaire de séance pour la présente session.

Rapport de M. LE MAIRE

Les articles 1650 et 1650 A du code général des impôts prévoient l'institution dans chaque commune d'une commission communale des impôts directs (CCID).

Le rôle de cette commission est consultatif. Chaque année, ses membres sont invités à participer à l'évaluation des propriétés bâties des contribuables de la ville, à partir d'une liste qui recense toutes les modifications depuis la tenue de la dernière réunion : constructions nouvelles, démolitions, additions de construction, changements d'affectation, rénovations conséquentes.

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 056-215600982-20260528-2026_04_05-DE

Les biens évalués ne concernent pas les propriétés bâties à usage professionnel, qui sont quant à elles, étudiées par la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

À l'issue des élections municipales, la CCID doit être renouvelée intégralement.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur départemental des finances publiques dans un délai de deux mois à compter de l'installation du Conseil Municipal. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, proposée sur délibération du conseil municipal.

Outre le maire qui est membre de droit, les commissaires (8 titulaires et 8 suppléants) sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur proposition d'une liste de 32 noms validée par le Conseil municipal :

16 propositions de titulaires

16 propositions de suppléants

La liste doit comprendre une juste proportion entre les personnes respectivement imposées à la taxe foncière, à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et à la cotisation foncière des entreprises.

Vu les articles 1650 et 1650A du code général des impôts,

Vu la sollicitation de la direction générale des finances publiques,

Considérant la nécessité de proposer une de liste de 16 titulaires et 16 suppléants, à partir de laquelle seront nommés les 8 membres titulaires et 8 membres suppléants de la CCID,

Les personnes proposées sont les suivantes :

Liste des contribuables proposés (sans ordre de priorité)	
Titulaires	Suppléants
Lucien CARRIOU	Bernard Le BLE
Morgane HEMON	Guénola MELAINE
Philippe GARAUD	Pascal LE NY
Mireille PEYRE	Marylou GUEGAN
Dominique FOSSE	Jean-Michel LESCHAEVE
Cathy DOUAY	Laetitia GOUPILLON
Patrick LE GUENNEC	Francis REBUFFE
Michèle JANIN	Céline SORET-CELLE
Annie JAFFRE	Marie Laure BUSSENEAU
Rémy COQUELIN	Noël Cilane WAMETHRUA
Virginie LE ROUX	Belinda KERARON
Maurice PERON	Mickaël LEBLOND
Nadine LE BOUEDEC	Annick LE GAL
Alain GUICHARD	Philippe JUMEAU
Philippe JESTIN	Claude LE HEN
Benoit FUCHS	Gilles HENAFF

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 056-215600982-20260528-2026_04_05-DE

CONSEIL MUNICIPAL DE LANESTER DU JEUDI 28 MAI 2026

Article unique : VALIDE par délibération la liste de noms qui sera proposée au directeur départemental des finances publiques, afin de composer la Commission Communale des Impôts Directs.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Gilles CARRERIC

Le Maire de LANESTER, Gilles CARRERIC
Atteste sous sa responsabilité le caractère exécutoire
de la présente délibération du Conseil Municipal

MAIRIE DE LANESTER ★ 56 (MORBIHAN) ★

MAIRIE DE LANESTER ★ 56 (MORBIHAN) ★